

Rapport
d'activité
COORACE
Année
2015

Sommaire

UN RÉSEAU D'ENTREPRISES SOLIDAIRES & LEUR FÉDÉRATION

- 500 entreprises militantes et solidaires
- Une fédération à leur service
- Chiffres clés 2015
- Instances fédérales

TEMPS FORTS 2015

- **Outillage phare : le Cap !**
- **Plaidoyer : accompagnement, accès aux droits et emploi pour les plus précaires...**
 - Un plan contre le chômage de longue durée
 - La création de la prime d'activité et le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté
 - Une nouvelle prestation de suivi dans l'emploi
 - La Conférence sociale 2015 et le compte personnel d'activité
 - Un nouvel accord cadre national entre la DGEFP, Pôle emploi et les réseaux de l'insertion par l'activité économique
- **Appui aux adhérents : développer, innover et sécuriser dans les territoires !**

Innovation

- Le chantier participatif autour de l'AI de demain
- L'animation d'une nouvelle communauté apprenante PTCE
- La démarche d'évaluation de l'utilité sociale territoriale

Qualité

- Un nouveau référentiel CEDRE V3 pour une certification CEDRE ISO 9001 (2015)
- Les nouveaux certifiés 2015

Développement économique

- La promotion du rôle de nos entreprises dans le cadre de politiques d'achats socialement responsables
- Le développement de la marque Zest' pour promouvoir nos entreprises, leurs services et leurs salarié-e-s
- Une nouvelle offre d'accompagnement à la création d'ETT ESS
- Un partenariat avec Adessadomicile au bénéfice des Proxim'services
- L'appui aux Groupes Economiques Solidaires (GES)

Formation

- Un nouvel Accord groupe COORACE - AGEFOS PME pour un accès facilité à la formation
- Un partenariat engagé avec l'ANLCI contre l'illettrisme
- Deux nouvelles formations certifiantes pour une reconnaissance des compétences des salarié-e-s du réseau
- Des fonds formation pour les salarié-e-s en parcours
- COORACE Formations - l'organisme de formation de COORACE en 2015

Juridique

- Temps fort : la complémentaire santé !
- L'appui juridique transversal

Egalité Femmes-Hommes

- Un observatoire dédié
- Une campagne sur les réseaux sociaux #MonMetierSansPrejuge

- **Animation de la vie fédérale et de la vie du réseau : temps stratégiques**
 - FEDERATION 2016 : les avancées
 - La vie du réseau



Les 530 entreprises COORACE qui forment aujourd'hui notre réseau sont unies par un même militantisme, fondé sur la croyance que chacun-e peut trouver sa place dans notre société, notamment au travers d'un emploi. Leurs dirigeant-e-s et salarié-e-s croient en une économie elle-même engagée et militante, qui permette de développer durablement les territoires, de soutenir les initiatives positives des acteur-trice-s, d'intégrer et de promouvoir les personnes...

La fédération COORACE accompagne depuis 30 ans ces entreprises dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle les représente auprès des pouvoirs publics pour faire valoir leurs actions, leurs multiples réussites mais aussi leurs difficultés dans un contexte économique, social et environnemental fortement dégradé. Ce rapport d'activité montre que l'année 2015 a été riche d'actions et d'engagements, pour la fédération. De nombreuses actions de plaidoyer, visant à permettre un meilleur accompagnement et accès aux droits et à l'emploi des personnes en marge du marché du travail, ont été menées. La fédération a également développé des outils et actions dans les champs du développement économique et de l'innovation, de la formation et de la qualité. Elle a assuré un appui constant à ses adhérents sur le plan juridique et sensibilisé les un-e-s et les autres à l'égalité Femmes-Hommes qu'elle promeut depuis plusieurs années. Elle a surtout développé pour ses adhérents un outil transversal qu'ils peuvent désormais utiliser au service de leur pilotage stratégique : le Cap.

Ce rapport d'activité détaille tout cela en montrant le rôle primordial des instances statutaires de notre fédération. Il met également en lumière l'importance de la coordination des différents échelons national et régionaux, au sein de notre organisation. Ce maillage a notamment été illustré cette année par un état des lieux régional réalisé dans le cadre du chantier FEDERATION 2016 en vue de faire évoluer notre modèle économique et notre offre d'accompagnement.

Nous souhaitons remercier ici l'ensemble des représentant-e-s COORACE qui, fidèles à nos valeurs et à notre projet, ont activement participé à leur mise en œuvre en 2015. Nous remercions également nos partenaires qui nous soutiennent, souvent de longue date.

A toutes et tous, nous souhaitons une excellente lecture de ce rapport d'activité.

Pierre LANGLADE
Président de COORACE

UN RÉSEAU D'ENTREPRISES SOLIDAIRES & LEUR FÉDÉRATION

500 ENTREPRISES MILITANTES ET SOLIDAIRES

➤ Une vision de société

Depuis 30 ans, les entreprises adhérentes COORACE fondent leur action sur une même vision : celle d'une société solidaire et intégrante, reconnaissant la valeur et la richesse de chacun-e en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux.

➤ Un projet commun

Les entreprises adhérentes COORACE travaillent, bien au-delà de leur traditionnelle mission d'accompagnement vers l'emploi, à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique :

- solidaire et durable
- ancré dans les territoires
- créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à toutes et tous
- vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées

➤ Leurs orientations stratégiques 2012-2017

Promouvoir les personnes, renforcer leurs capacités et leurs droits

- Renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif et développer les liens sociaux
- Favoriser, par le biais de l'emploi, l'accès aux droits communs et la reconnaissance sociale des personnes

Développer un nouveau type d'entreprise, créatrice de richesses et d'emplois pour tous-tes

- Développer dans les territoires de l'activité économique bénéficiant à tous-tes
- Structurer des réponses qualitatives et durables à la problématique de l'emploi

Promouvoir des coopérations territoriales structurantes pour la réussite d'un nouveau modèle économique

- Initier et développer de nouveaux modes de coopération à l'échelle des territoires avec les collectivités, les entreprises et la société civile
- Développer des services aux personnes et aux territoires répondant à des enjeux périphériques à l'emploi (mobilité, logement, culture, garde d'enfants...)



➤ Des missions au-delà de l'emploi - L'utilité sociale territoriale

COORACE propose à ses adhérents une démarche leur permettant d'évaluer leur utilité sociale aux territoires. Les premiers résultats de cette démarche produits en 2015 démontrent des apports bien au-delà de la seule question de l'accès à l'emploi.



UNE FÉDÉRATION À LEUR SERVICE

Organisation

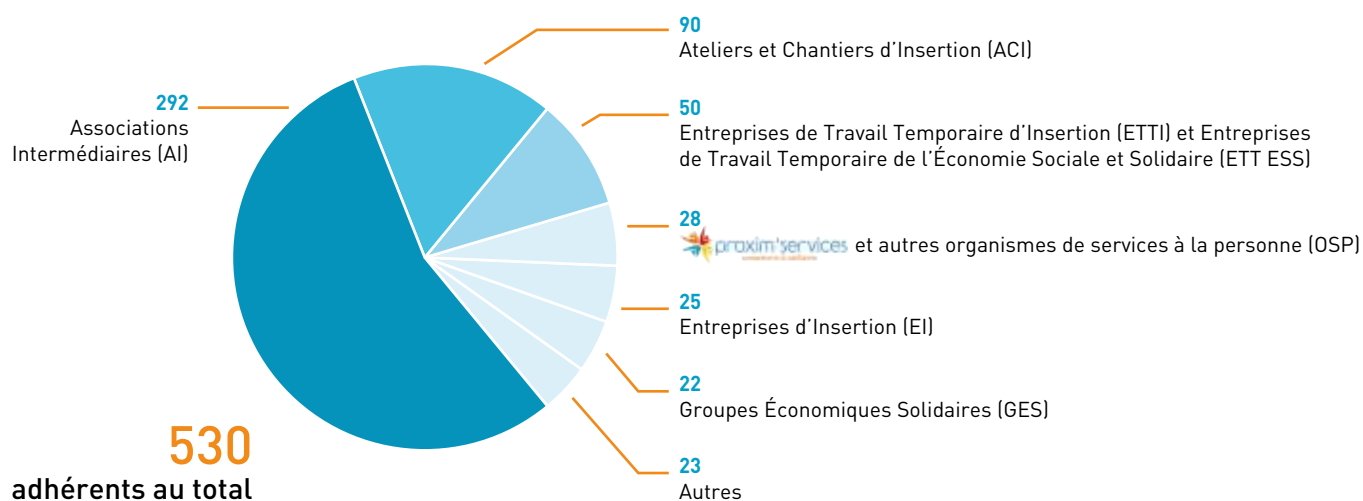


Missions

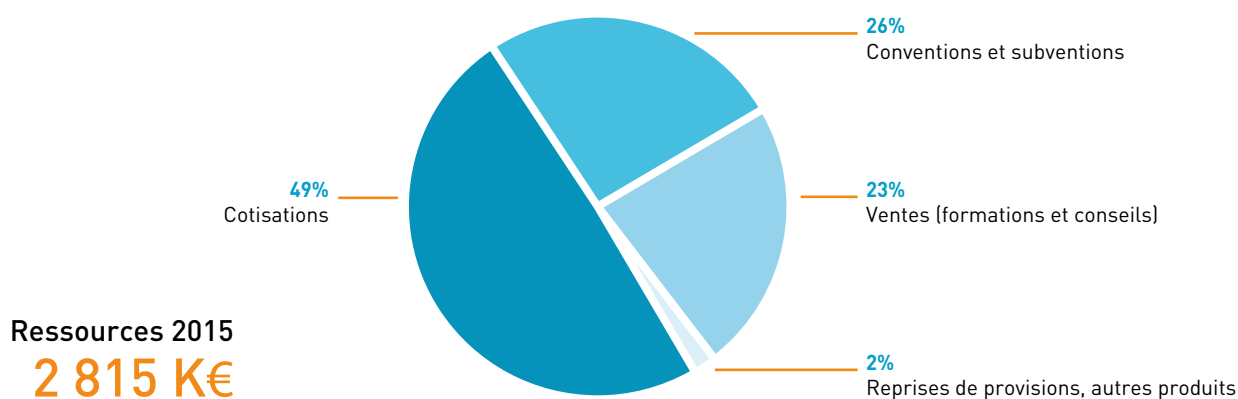
- la **promotion des intérêts des adhérents**, en tant qu'acteurs d'un modèle de développement territorial solidaire et durable, créateur de solutions pour l'emploi
- une **animation de réseau** permettant les rencontres, les échanges et les dynamiques collectives entre entreprises solidaires de territoire
- un **accompagnement** destiné à assurer le développement et l'efficacité des entreprises du réseau

CHIFFRES CLÉS 2015

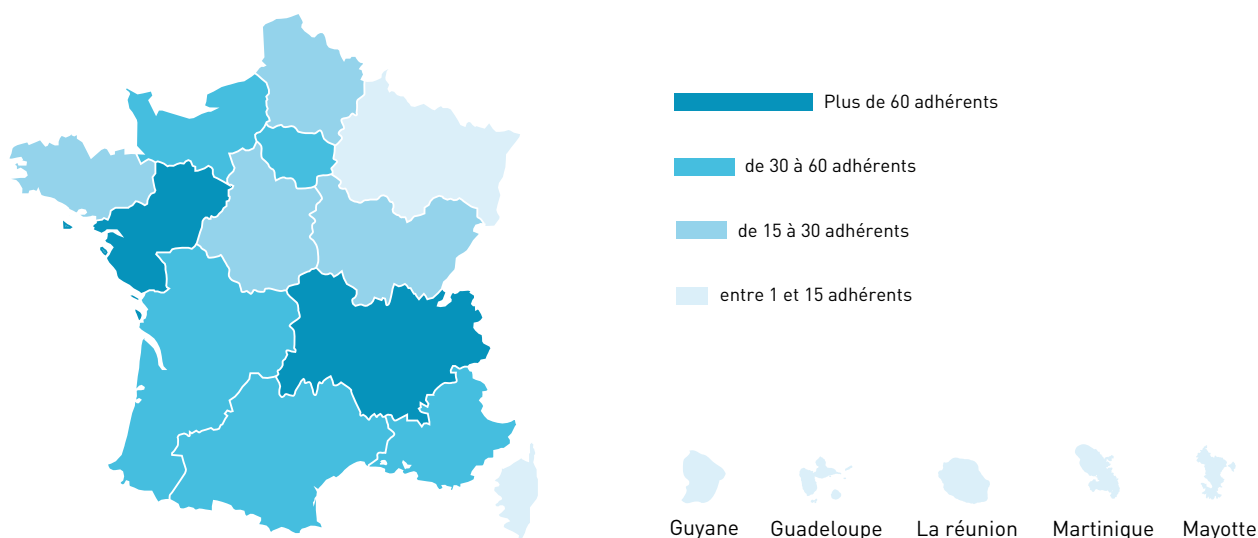
Nombre total d'adhérents et répartition par type (au 31 décembre 2015)



Ressources financières du COORACE national (au 31 décembre 2015)



➤ Répartition géographique des adhérents (au 31 décembre 2015)



➤ Effectifs salarié-e-s au sein du réseau (Source : Observatoire COORACE 2014)

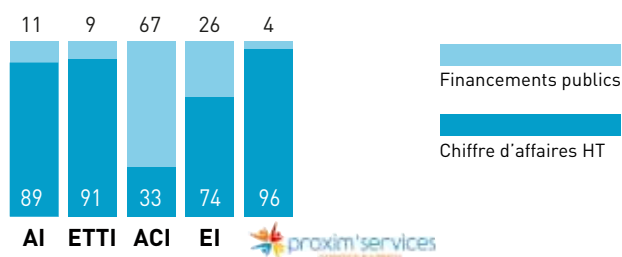
Salarié-e-s en parcours d'insertion	64 487
Permanent-e-s des SIAE	2 788
Total insertion par l'activité économique	67 275
Intervenant-e-s à domicile dans le réseau 	2 570
Encadrant-e-s dans le réseau 	ND
Total réseau 	

➤ Financement des entreprises du réseau (Source : Observatoire COORACE 2014)

Chiffre d'affaires HT cumulé

	2012	2013	2014
SIAE	280 M€	287 M€	283 M€
Réseau 	56 M€	21 M€	38 M€
Total	336 M€	308 M€	321 M€

Part des financements publics dans les ressources des entreprises du réseau (en % du total des ressources)



Une mission financée à **80%**
par l'activité économique des entreprises

➤ Sur le profil des personnes accueillies et accompagnées par les entreprises COORACE : voir l'Observatoire national COORACE 2014 (accessible sur www.coorace.org)

➤ Conseil d'administration (élu lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2015)

Collège des régions



Michèle ACQUART
(Nord Pas de Calais)



Mireille ALBARET
(Auvergne)



Latifa BELHOUARI
(Haute-Normandie)



Eric BESSE
(Nord Pas de Calais)



Christian BONNET
(Auvergne)



Christiane BRINGEL
(Midi-Pyrénées)



Renaud CHENON
(Centre-Limousin)



Arnaud DALLE
(Haute-Normandie)



Johny DIJOUX
(DOM-TOM Réunion)



Christian DUBOIS
(PACA)



Séverine DURAND-GASELIN
(Bretagne)



Daniel FROMENTAUD
(Centre-Limousin)



Bernard GEFFRIAUD
(Pays de la Loire)



Pierre LANGLADE
(PACA)



Françoise LEROY
(Franche-Comté)



Rémy LE STUM
(Poitou-Charentes)



Brigitte METAY
(Rhône-Alpes)



Patrick RADJEF
(Île-de-France)



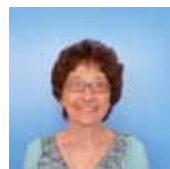
Sylvia RICCI RAGUENEAU
(Midi-Pyrénées)



Armand ROSENBERG
(Rhône-Alpes)



Jean-Pierre RUSSEIL
(Poitou-Charentes)



Jacqueline SAINT YVES
(Basse-Normandie)



Mireille SENEQUE
(Aquitaine)



Christine SIMOND
(Basse-Normandie)



Patrick VALENTIN
(Pays de la Loire)



Alain VAN DEN BULCKE
(Bretagne)

Collège des salarié-e-s



Nedjma ABDELLALI
(Île-de-France)



Mélanie MARTIN
(National)

Collège des personnes physiques



Christophe CHEVALIER
(Rhône-Alpes)

Invité permanent

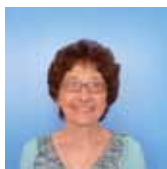


Bernard ROUX
(Île-de-France)

➤ Le bureau (élu lors du Conseil d'administration du 19 juin 2015)



Pierre LAGLADE
(PACA)



Jacqueline SAINT-YVES
(Basse-Normandie)



Patrick RADJEF
(Île-de-France)



Daniel FROMENTAUD
(Centre-Limousin)



Arnaud DALLE
(Haute-Normandie)



Christian DUBOIS
(PACA)



Françoise LEROY
(Franche-Comté)



Armand ROSENBERG
(Rhône-Alpes)

Invité permanent



Christophe CHEVALIER
(Rhône-Alpes)

➤ Elles-ils se sont réuni-e-s en 2015

Bureau :

- 14 janvier
- 19 février
- 19 mars
- 16 avril
- 21 mai
- 18 juin
- 3 septembre
- 15 octobre
- 17 décembre

Conseil d'administration :

- 15 janvier
- 17 avril
- 19 juin
- 4 septembre
- 20 novembre

Assemblée générale :

- 22 mai

➤ Décisions clés du Conseil d'administration

Le 15 janvier 2015 :

- validation du contenu de l'accord cadre national à conclure entre la DGEFP, Pôle emploi et les réseaux de l'insertion par l'activité économique (voir p. 13)
- établissement de la liste des formations prioritaires (parmi l'ensemble des formations proposées par COORACE), pour lesquelles les adhérents à l'Accord Groupe COORACE – AGEFOS PME bénéficient d'un accompagnement et de modalités financières spécifiques, ainsi que d'une procédure administrative simplifiée (voir p. 20)

19 juin 2015 :

- validation du thème du congrès 2016 « L'emploi, une responsabilité partagée »

4 septembre 2015 :

- la feuille de route et le calendrier du projet FEDERATION 2016 sont établis pour la finalisation du projet (voir p. 23)

Le 20 novembre 2015 :

- le contenu du Cap est adopté et le déploiement de l'outil voté (voir p.10-11)
- le nouveau référentiel CEDRE V3 est adopté ainsi que l'organisation des certifications proposées par la fédération (voir p.17)
- les premiers acquis du chantier AI sont validés ainsi que la poursuite des travaux (voir p.14)

➤ En résumé

COORACE a souhaité en 2015 proposer à ses adhérents un nouvel outil d'analyse et d'amélioration de leurs projets et de leurs pratiques. Complètement transversal, cet outil permet à chaque entreprise (ou groupement d'entreprises), sur 4 thèmes, d'analyser ses pratiques avec des indicateurs prêts à l'emploi rendant l'auto-évaluation accessible et rapide. En fin d'évaluation, l'entreprise bénéficie d'une photographie claire de son positionnement par rapport aux grands objectifs posés dans le Cap ainsi que d'un plan de progrès qui se construit automatiquement, à partir des indications portées par l'entreprise tout au long de l'auto-évaluation. Cette auto-évaluation est destinée à être complétée par l'intervention d'un tiers (délégation régionale, formateur-trice...) et/ou pair (autre adhérent ayant lui-même utilisé l'outil) en vue d'en renforcer l'efficacité.

« Le Cap permet de poser des repères communs. Ces repères doivent nous permettre de « faire réseau » en inscrivant nos pratiques dans quelques grands objectifs communs. »

Pierre LANGLADE, Président de COORACE

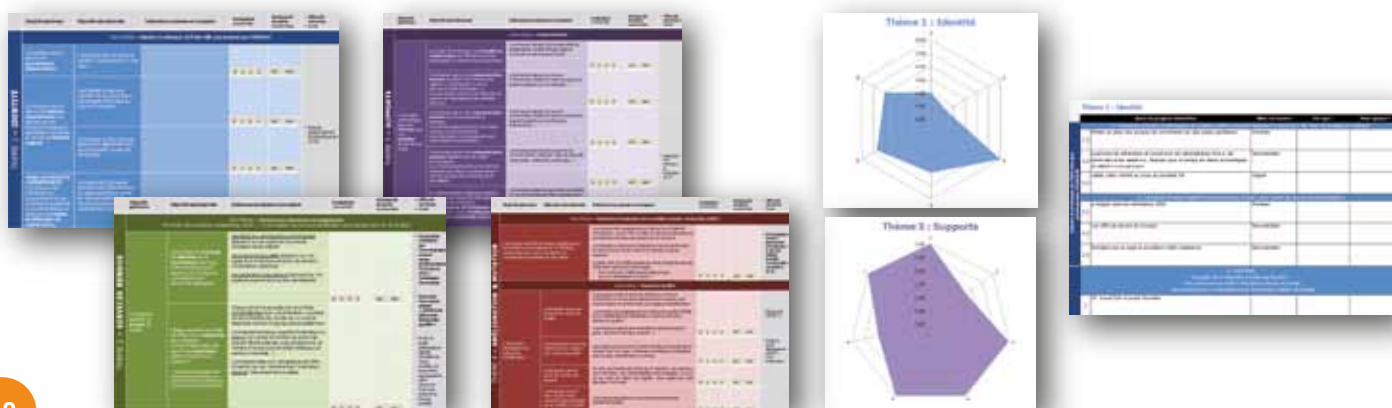
➤ 4 thèmes

pour faire vivre dans son entreprise la vision et le projet COORACE

Thème 1 : IDENTITÉ	Thème 2 : SERVICES RENDUS
Sous-thèmes : • Principes et valeurs de l'ESS telle que promue par COORACE • Projet	Sous-thèmes : • Aux personnes • Aux territoires • Aux clients
Thème 3 : SUPPORTS	Thème 4 : AMÉLIORATION ET MUTATION
Sous-thèmes : • Adaptation des ressources au projet • Mode d'organisation • Communication • Respect de la réglementation	Sous-thèmes : • Démarches de progrès / qualité • Démarche d'évaluation de son utilité sociale territoriale

➤ Les outils

Une interface dédiée et des outils de communication permettent à chaque adhérent de s'approprier le Cap et de l'utiliser de manière simple et quasi ludique.



➤ 6 raisons de l'adopter !

1. un outil d'analyse et d'amélioration de ses pratiques
2. un outil d'appropriation et de pilotage participatif du projet
3. un outil de valorisation du projet à l'échelon individuel et collectif
4. un moyen d'actionner l'offre de services COORACE
5. un moyen d'identifier le niveau d'exigences que se fixent les adhérents COORACE dans leurs pratiques
6. un moyen de mieux comprendre ce que signifie « être et faire COORACE »

➤ Le Cap, elles-ils en pensent quoi ?

« Utile et ergonomique ! »

« Le Cap est très global car il balaye un grand nombre de sujets du quotidien de nos structures de l'IAE. Il me permet, en tant que Directrice, d'évaluer et de commenter l'ensemble de ce que j'ai engagé ou planifie d'engager ! Que ce soit avec l'outil d'auto évaluation lui-même ou avec le plan de progrès synthétique produit en fin d'auto évaluation, le Cap constituera pour moi un bon outil de pilotage. »

Charlotte GERMOND,
directrice de Cap Ouest (Loire Atlantique)

« Participatif et pratique ! »

« Le Cap répond à ma demande. Il me donne une photo détaillée et néanmoins globale de mon entreprise à un instant T. Et surtout, nous allons pouvoir en faire un outil de management participatif. C'est-à-dire que nous procéderons à l'auto-évaluation en groupe, en réunissant salarié-e-s et bénévoles. Ce travail réalisé en collectif permettra à chacun-e de s'y retrouver dans le projet et de se sentir partie prenante des actions d'amélioration que nous aurons décidées ensemble sur telle ou telle thématique. »

Nathalie CHEMIN,
Directrice de Pactes (Loire Atlantique)

➤ La construction participative du Cap en 7 étapes (2015)

- Une analyse documentaire menée par le cabinet 17 mars conseil
- 10 visites d'adhérents en région menées par le même cabinet, sous la forme d'audits de leurs missions et pratiques
- La rédaction d'un premier contenu pour constituer le Cap
- Une large consultation du réseau à tous ses échelons sur ce contenu : 173 personnes représentant 67 entreprises (adhérentes/non adhérentes, certifiées CEDRE ou non), 35 expert-e-s (formateur-trice-s, auditeur-trice-s, chargé-e-s de mission COORACE)
- La finalisation des contenus du Cap par le cabinet 17 mars conseil
- La présentation et des échanges avec les adhérents sur le Cap dans le cadre du séminaire du 20 octobre 2015 et une validation à l'unanimité par le Conseil d'administration de COORACE du 20 novembre 2015
- L'élaboration en fin d'année d'une première interface dédiée, administrable par les adhérents

➤ Perspectives 2016 : un déploiement en 3 temps

- présentation et tests de l'interface auprès des adhérents
- amélioration et élaboration de nouveaux outils numériques facilitant l'accessibilité de l'outil
- déploiement généralisé du Cap

PLAIDOYER : ACCOMPAGNEMENT, ACCÈS AUX DROITS ET EMPLOI POUR LES PLUS PRÉCAIRES

➤ Un plan contre le chômage de longue durée

- Le début de l'année 2015 a été marqué par de nombreuses rencontres entre COORACE et ses partenaires, Emmaüs France et la FNARS – mobilisés dans le cadre du collectif ALERTE – et les décideurs-euses politiques nationaux-les, au premier rang desquel-le-s Manuel VALLS, Premier Ministre, et François REBSAMEN, Ministre du Travail et de l'Emploi. Les sujets à l'ordre du jour : emploi, formation, sécurisation des parcours socio-professionnels, développement économique et social à l'échelle des territoires et lutte contre la pauvreté.
- Le Ministre du Travail, François REBSAMEN, dévoile en février 2015 son plan de lutte contre le chômage de longue durée, constitué d'une vingtaine de mesures destinées à mieux accompagner les chômeurs-euses sans emploi depuis plus d'un an. COORACE, dans le cadre du Collectif ALERTE, salue des avancées, et notamment la création du dispositif de Suivi dans l'emploi. Mais la fédération et ses partenaires continuent de réclamer un engagement fort des partenaires sociaux et des entreprises dans un Accord National Interprofessionnel.

« Seule la mobilisation des entreprises, aux côtés des acteurs-trices de l'insertion par l'activité économique pourra permettre de trouver des solutions aux enjeux actuels. »

Pierre LANGLADE, Président de COORACE



Après ses annonces sur le plan de lutte contre le chômage de longue durée, François REBSAMEN choisit de visiter une entreprise COORACE, Secours Emploi (Paris 11^{ème}).



Le 23 février 2015, Célia FRAHM, Directrice de Secours Emploi, et Bernard LOZE, Vice-Président de l'AI et Président de l'ETI, ont reçu le Ministre en présence de représentant-e-s de COORACE, d'Emmaüs France et de la FNARS. Le Ministre a également pu échanger avec deux salarié-e-s en parcours, Magda NOWAKOWSKA et Haykal HAD, ainsi que leurs chargée d'insertion professionnelle et chargée de recrutement et d'accompagnement, Christelle BESSARD et Volcy VALLETTE.

➤ La création de la prime d'activité et le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté

- Le 1^{er} Ministre, Manuel VALLS, présentait en mars 2015 sa feuille de route 2015-2017 pour le deuxième volet du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté. Parmi les 68 mesures, une annonce phare concernait la création au 1^{er} janvier 2016 d'une prime d'activité destinée aux travailleurs-euses à revenus modestes. Cette prime remplace le RSA Activité et la Prime pour l'Emploi.
- COORACE et ses partenaires ont demandé au Gouvernement et aux Parlementaires de porter une attention particulière aux personnes les plus précaires, et notamment aux salarié-e-s accompagné-e-s dans le cadre d'un parcours d'insertion, pour que ces dernier-e-s puissent accéder de manière facilitée et plus sécurisante à cette nouvelle prime. En 2016, cette action se poursuit.

*« 4 millions de personnes concernées par la prime d'activité.
Et les travailleur-euse-s les plus pauvres ? »*

Extrait d'une interpellation de COORACE sur la prime d'activité

➤ Une nouvelle prestation de suivi dans l'emploi

- De nombreuses entreprises COORACE, depuis longtemps déjà, assurent un suivi de leurs salarié-e-s après que ceux-celles-ci aient retrouvé un emploi. Ce suivi est effectué à l'issue du parcours d'insertion, dès lors que cela s'avère nécessaire pour sécuriser la nouvelle embauche.
- En 2015, COORACE et ses partenaires, la FNARS et Emmaüs France, ont mobilisé le Ministre du Travail de l'époque, François REBSAMEN, pour que soit reconnue cette prestation. Ils ont obtenu gain de cause, puisque celle-ci fait partie des dispositifs présentés dans le cadre du Plan de lutte contre le chômage de longue durée. Le Premier Ministre Manuel VALLS a réaffirmé ensuite lors de la Conférence sociale l'importance du dispositif et sa prolongation en 2016 à l'issue de la phase pilote.

➤ La Conférence sociale 2015 et le compte personnel d'activité

- Le compte personnel d'activité était le principal point à l'ordre du jour de la conférence sociale du 19 octobre 2015. La fédération a défendu un compte ambitieux, apte à permettre à ceux et celles qui en ont le plus besoin d'accéder à la sécurisation de leurs droits.
- A l'issue de cette conférence, deux avancées majeures étaient obtenues par COORACE et ses partenaires dans le cadre du Collectif ALERTE (outre la prolongation en 2016 de la prestation de suivi dans l'emploi) :
 - ➔ L'abondement du compte personnel d'activité pour les personnes les moins qualifiées
 - ➔ L'abondement du compte personnel de formation des demandeurs-euses d'emploi longue durée au-delà des 100 heures actuellement mobilisables

Le Monde.fr

COORACE, la FNARS, Emmaüs France, le Secours Catholique, le MNCP et le Collectif ALERTE co-signent une tribune dans Le Monde le 19 octobre 2015.

➤ Un nouvel accord cadre national entre la DGEFP, Pôle emploi et les réseaux de l'insertion par l'activité économique

- Un premier accord-cadre avait été conclu entre l'Etat, Pôle emploi et les réseaux de l'insertion par l'activité économique pour la période 2011-2013 afin de définir et redynamiser les relations entre ces acteurs de la lutte contre le chômage et de mieux prendre en compte les spécificités des salarié-e-s en insertion.
- Après plusieurs mois de négociations, au cours desquels COORACE et la FNARS se sont particulièrement investis, un nouvel accord a été conclu en septembre 2015, pour aller plus loin, sur la période 2015-2018.

Trois axes d'engagement :

- ➔ Partager la connaissance territoriale de l'IAE pour engager des actions communes
- ➔ Sécuriser et améliorer la qualité des parcours des publics en insertion
- ➔ Préciser et améliorer le pilotage opérationnel et les complémentarités des instances



3 moments clés de mobilisation du réseau en 2015

1. Une mobilisation le 9 mars autour des difficultés d'accès des structures IAE au FSE

Une opération menée conjointement avec la FNARS, Emmaüs France et les Jardins de Cocagne.

2. Une formation pour les représentant-e-s COORACE en CDIAE

Suivi de la réforme des financements et formation professionnelle étaient les principaux sujets de la formation 2015 qui a réuni, le 6 mai, une trentaine de représentant-e-s COORACE en CDIAE.

3. Une action ciblée dans le cadre des élections régionales

17 COORACE régionaux étaient équipés de livrets de campagne pour mieux porter auprès des futur-e-s élu-e-s les problématiques et potentialités des entreprises COORACE en matière d'IAE et de développement économique local.

APPUI AUX ADHERENTS : DÉVELOPPER, INNOVER ET SÉCURISER DANS LES TERRITOIRES

INNOVATION

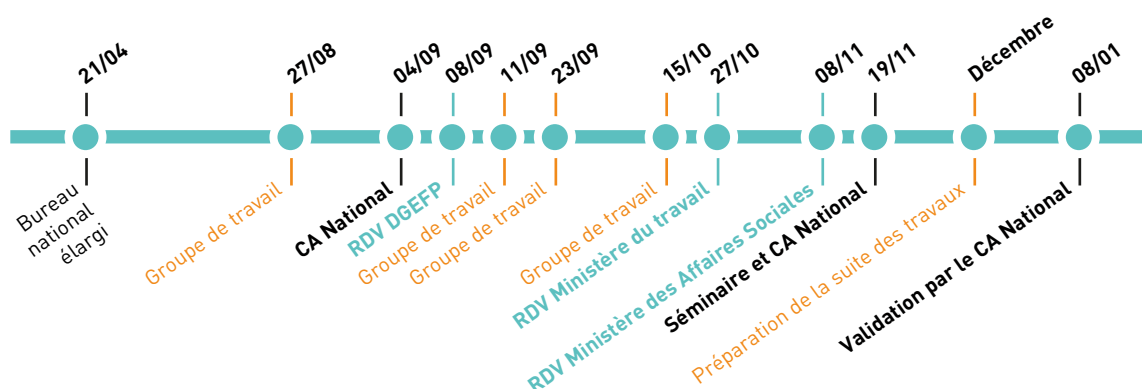
➤ Le chantier participatif autour de l'association intermédiaire (AI) de demain

Pilotes politiques :

- Françoise LEROY : Directrice d'Intermed (39) et administratrice COORACE et COORACE Franche-Comté, membre du Bureau national
- Arnaud DALLE, Directeur d'Interm'Aide Emploi (76) et administrateur COORACE et COORACE Basse-Normandie, membre du Bureau national

La mobilisation autour du projet

Ce chantier a mobilisé en 2015 un large panel d'adhérents, de salarié-e-s des COORACE régionaux et national ainsi que d'administrateurs-trices du COORACE national, réuni-e-s autour de Françoise LEROY et Arnaud DALLE, administrateur-trice-s COORACE et pilotes du projet.



Le coeur du projet

Les travaux menés ont permis de **formaliser** un ensemble de pratiques que mettent en oeuvre nos AI dans le but de **sécuriser les parcours des personnes accueillies**, en répondant de manière concrète et pragmatique aux évolutions de leurs besoins. Ce chantier abordait de manière parallèle la sécurisation de la fonction employeur pour la structure accueillante. La synthèse de ces pratiques a fait apparaître **une AI à géométrie variable** mais dont le coeur de métier et l'identité restent centrés sur une volonté militante et un savoir-faire permettant d'**apporter des réponses aux personnes et aux territoires en termes d'emploi**.

« Ce chantier doit apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux nombreuses problématiques que rencontrent nos structures au quotidien dans l'accomplissement de leurs missions. Il doit aussi conforter l'inscription déjà très forte des entreprises COORACE dans des logiques de coopérations – traduites par la présence importante des AI et autres outils de l'IAE au sein des GES et PTCE. Il doit enfin leur permettre d'intégrer pleinement demain les grandes évolutions de l'économie. C'est en intégrant aujourd'hui les problématiques du numérique ou des nouvelles formes d'emploi liées à l'économie du partage par exemple, que nos entreprises seront demain en mesure de proposer des solutions adaptées. »

Françoise LEROY, administratrice COORACE

Point marquant

Un point clé mis à jour réside dans la nécessité de re formaliser les missions de l'AI.



Les prochaines étapes

Le chantier se poursuivra en 2016 sur **trois thèmes** clés complémentaires de ce qui précède et relatifs :

- au dialogue social
- aux contrats de travail
- à la possibilité d'une convention collective

En parallèle, des rendez-vous avec les représentant-e-s du CNIAE, de la DGEFP et les partenaires sociaux se succéderont pour apporter des réponses à des problématiques à la fois politiques et techniques.

COORACE veillera également en 2016 à ce que ce sujet croise la réflexion portée par ses représentant-e-s au sein du Groupe ALERTE sur le compte personnel d'activité, mesure phare du gouvernement en matière de sécurisation des parcours professionnels.



Quelques repères sur l'association intermédiaire

1. Un conventionnement né en 1987

pour donner un cadre à des initiatives citoyennes en faveur de l'emploi

2. 30 ans plus tard, un fort potentiel entravé

- une difficulté récurrente du législateur à intégrer les spécificités de l'AI dans les dispositifs légaux et réglementaires
- une situation socioéconomique fortement dégradée touchant de nouvelles typologies de personnes
- des pratiques nouvelles des AI, en lien avec les besoins d'aujourd'hui, insuffisamment reconnues et prises en compte

3. Une mutation devenue indispensable pour répondre aux enjeux actuels

- Économie
- Emploi
- Citoyenneté



des enjeux territoriaux

➤ L'animation d'une nouvelle communauté apprenante PTCE

Pilote politique :

- Christophe CHEVALIER, Président Directeur Général du Groupe ARCHER (26) et administrateur et porte-parole COORACE.

En synthèse

En parallèle d'une première communauté apprenante « PTCE Renouveau Productif », animée avec le PTCE Pôle Sud Archer depuis 2013, COORACE anime depuis 2015 une communauté apprenante « PTCE Emploi et sécurisation des parcours ». Celle-ci prend place dans le cadre de la démarche collective PTCE conduite avec le Labo de l'ESS, le CNCRES, le RTES et le MES.



Temps forts

Initiée avec le Pôle Sud Aquitain, cette deuxième communauté a fait l'objet d'une réunion de lancement en mai 2015, suivie d'une première visite apprenante, les 24 et 25 juin, auprès du Pôle Sud Aquitain.

« L'engagement COORACE sur les PTCE est primordial. Il traduit la volonté de COORACE de développer à grande échelle des modes de coopération territoriale contribuant à faire vivre un autre paradigme économique, au bénéfice de tous et toutes »

Christophe CHEVALIER, Président du Groupe ARCHER et administrateur et porte-parole COORACE.

➤ La démarche d'évaluation de l'utilité sociale territoriale

Pilote politique :

- Pierre LANGLADE, Directeur de GDID (13), administrateur COORACE et COORACE PACA, Président de COORACE.

En synthèse

Au-delà de l'accompagnement socioprofessionnel pour un retour à l'emploi des personnes fragilisées sur le marché du travail, les entreprises COORACE enrichissent et dynamisent leurs territoires. COORACE leur propose une démarche ad hoc d'évaluation de l'utilité sociale territoriale pour mesurer et valoriser l'impact positif de leurs actions au niveau local. 25 structures sont actuellement accompagnées par 6 référent-e-s COORACE formé-e-s à la démarche et par Hélène DUCLOS, conceptrice de la démarche.

En 2015, six de ces structures, issues de trois régions, ont mis en commun les résultats de leurs travaux et permis à COORACE de publier une première synthèse de ces travaux (voir en p.5 et sur www.coorace.fr).

« Nous voyons aujourd'hui, avec les premiers retours de la démarche d'évaluation de l'utilité sociale proposée par COORACE, que le rôle des entreprises dites de l'IAE ne se limite pas à assurer un retour des personnes à l'emploi. L'enrichissement économique et social des territoires constitue un effet majeur de leur action. »

Pierre LANGLADE, Président de COORACE



QUALITÉ

Pilote politique :

- Sylvia RICCI, Directrice de Chorus (12) et administratrice COORACE et COORACE Midi-Pyrénées.

➤ Un nouveau référentiel CEDRE V3 pour une certification CEDRE ISO 9001 (2015)

Un nouveau référentiel CEDRE

COORACE propose cette année un nouveau référentiel Qualité CEDRE. Celui-ci intègre désormais certaines exigences de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises, ainsi que des critères et indicateurs proposés par COORACE dans le cadre de sa démarche d'évaluation de l'utilité sociale territoriale. Surtout, ce nouveau référentiel intègre les apports des travaux menés par COORACE depuis 2013 sur l'évolution des missions et métiers de ses entreprises.



« Initialement largement centré sur la mission d'accompagnement socio professionnel dans le cadre d'un parcours d'insertion propre aux entreprises de l'IAE, ce nouveau référentiel est désormais plus clairement ouvert à un ensemble large d'entreprises, y compris hors IAE, dès lors qu'elles s'attachent à apporter des solutions solidaires pour l'emploi sur leur territoire. »

Sylvia RICCI, administratrice et référente politique qualité

Une certification CEDRE ISO 9001 bientôt unique

Le référentiel CEDRE sera désormais proposé dans le cadre d'une certification CEDRE ISO 9001 (2015) unique. Les atouts de cette « double » certification :

- L'apport d'un véritable outil de management, CEDRE ISO 9001 étant une démarche de management par la Qualité
- La notoriété de la norme ISO qui bénéficie à la certification CEDRE ISO 9001
- La souplesse d'une certification qui peut désormais être individuelle ou collective

➤ Les nouveaux certifiés 2015

CEDRE ISO 9001 :

- GDID (GES) à Salon de Provence (13)
- AGIRE 76 (AI) à Bolbec (76)
- APTIMA (EI-ACI) à Mantes la Jolie (78)

CEDRE :

- CDM INTERIM (ETTI) et COUP DE MAIN (AI) à Ambert (63)
- DOMICILE SERVICE LOIRET à Saint Jean de la Ruelle (45)
- APSV- VILETTE EMPLOI (GES), VILETTE EMPLOI (AI et ETTI) et VILETTE EMPLOI SERVICE (EURL) à Paris (75)
- EMS (EI) à Montauban (82)
- ISIS (AI) à Istres (13).

Au total, au 31 décembre 2015, 116 entreprises étaient certifiées, soit près de 25 % des entreprises adhérentes COORACE : 85 CEDRE et 31 CEDRE ISO 9001. Près de 250 entreprises étaient engagées dans la démarche Qualité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pilotes politiques :

- Pierre LANGLADE, Directeur de GDID (13), administrateur COORACE et COORACE PACA, Président de COORACE
- Armand ROSENBERG, Directeur de Val'Horizon (01), administrateur COORACE et COORACE Rhône-Alpes, membre du Bureau national
- Christian DUBOIS, Directeur d'AIR 84, administrateur COORACE et COORACE PACA, membre du Bureau national
- Christophe CHEVALIER, Président Directeur Général du Groupe ARCHER (26) et administrateur et porte-parole COORACE.

➤ La promotion du rôle de nos entreprises dans le cadre des politiques d'achats socialement responsables

La formation des acheteurs-euses du Groupe La Poste

Dans le cadre de l'Alliance Dynamique du Groupe la Poste, dont elle est signataire, la fédération COORACE, en collaboration avec ses partenaires Emmaüs France et la FNARS, a été choisie pour sensibiliser dès septembre 2015 l'ensemble des acheteurs-euses, donneurs-euses d'ordres et autres prescripteurs-trices du Groupe aux possibilités d'effectuer des achats responsables auprès des structures du champ de l'insertion par l'activité économique.

Au programme 2015-2016 : des journées de formation pour chaque territoire des directions régionales du Groupe la Poste, en immersion au sein de structures de l'IAE locales. Ces journées assurées par 4 formateurs-trices COORACE et FNARS permettront de sensibiliser et d'informer 500 salarié-e-s du Groupe la Poste présent-e-s dans toute la France.

Une nouvelle cartographie des activités des SIAE à l'échelle nationale

COORACE a travaillé, en lien avec l'AVISE, à mettre à jour la cartographie des activités des entreprises de l'IAE à l'échelle nationale.

Pour soutenir ce travail et alimenter ses propres bases de données, COORACE a diligenté auprès de son réseau d'entreprises une enquête complète, permettant de recenser les informations commerciales de ses adhérents. Ce travail sert désormais la construction de nouveaux partenariats commerciaux grands comptes.

Des argumentaires commerciaux dédiés

COORACE a construit 2 argumentaires commerciaux fondés sur les apports de la démarche d'évaluation de l'utilité sociale construite par la fédération. Un moyen de permettre aux entreprises COORACE de valoriser leurs apports au développement durable auprès de clients collectivités, PME et grands comptes.

➤ Le développement de la marque Zest' pour promouvoir nos entreprises, leurs services et salarié-e-s !

2015 a été une année d'essaimage pour la marque Zest' ! Construite initialement pour répondre aux besoins de main d'œuvre de la filière Hôtellerie-Restaurant, en partenariat avec l'UMIH, la démarche a été reproduite sur de nouveaux secteurs : bâtiment/second œuvre, propreté... Il existe aujourd'hui 11 collectifs Zest' locaux : 8 portant Zest Hôtellerie Restauration, 2 Zest' Bâtiment Travaux Publics, 1 Zest' Propreté.



Zest' CHRD présentée au congrès national de l'UMIH à Bordeaux le 24 novembre 2015, en présence de 1 000 élu-e-s, chef-e-s d'entreprises et responsables syndicaux de l'organisation professionnelle.



Quelques repères sur Zest'

→ Une marque commerciale

pour des services dédiés (reliés à un secteur d'activité), assurés par un collectif local

→ Une démarche COORACE

pour permettre à des adhérents de se regrouper en collectif autour de la marque

→ Un objectif

favoriser l'embauche des salarié-e-s en parcours dans les branches en tension de main-d'œuvre



➤ Une nouvelle offre d'accompagnement à la création d'ETT-ESS pour développer une offre de missions de travail variée

Entre septembre et décembre 2015, COORACE a accompagné six porteurs-euses de projets dans l'élaboration de leur plan d'affaires pour la création d'Entreprises de Travail Temporaire de l'Economie Sociale et Solidaire (ETT-ESS). Trois rencontres animées par COORACE sur les axes du développement commercial, du modèle économique et de la structuration juridique ont permis à ces porteurs-euses d'avancer concrètement dans leur projet. Elles-ils ont également été accompagné-e-s dans l'appropriation du « kit COORACE Création d'activités » qui les aidera jusqu'à la finalisation du projet.



L'ETT-ESS constitue un dispositif complémentaire pour les entreprises de l'IAE engagées dans une logique de développement des compétences et des capacités des salarié-e-s en parcours.

Le kit COORACE Création d'activités, disponible pour tous les adhérents COORACE



Jean de GAULLIER, Président de Adessadomicile, et Pierre LANGLADE, Président de COORACE

➤ Un partenariat avec Adessadomicile au bénéfice des Proxim'services

Le 14 janvier 2015, COORACE et Adessadomicile signaient un important partenariat. Celui-ci permet aux associations de services à la personne adhérentes COORACE de bénéficier d'une double adhésion et donc d'une double offre de services. Ce partenariat doit faciliter l'accès à l'emploi durable des personnes en sortie de parcours d'insertion, au travers de rapprochements entre entreprises porteuses d'un conventionnement IAE et associations de services à la personne. Les fédérations COORACE et Adessadomicile se sont engagées à agir de concert dans ce sens. En 2015, une dizaine de Proxim'Services ont profité de cette offre de double adhésion.

➤ L'appui aux Groupes Economiques Solidaires (GES) pour favoriser les coopérations territoriales

Parce que cette forme de rapprochement et de coopération entre structures favorise le déploiement des actions de développement économique et social et la visibilité sur le territoire des structures, COORACE encourage et soutient ces structurations.

Ce soutien s'est traduit en 2015 par plusieurs actions :

Une 1^{ère} journée nationale des GES à Lyon

Cette journée qui s'est déroulée le 17 septembre 2015 réunissait une quarantaine de participant-e-s représentant les 22 GES adhérents COORACE. Au programme : le développement commercial de ces structures, y compris auprès des clients « grands comptes ».



Un groupe de travail lors de la première journée GES, à Lyon

Etaient présent-e-s :



Une prochaine journée nationale des GES est prévue en 2016 sur le thème de la communication commerciale.

Un parcours de formation complet autour des GES

Ce parcours de formation proposé par COORACE Formation et visant à faciliter la structuration en GES a remporté un vif succès en 2015. 7 GES ont suivi les quatre modules composant la formation-action.

Un accompagnement individuel renforcé

5 GES du réseau ont bénéficié de cet accompagnement à la structuration économique, juridique et fiscale.

FORMATION

Pilote politique :

- Arnaud DALLE, Directeur d'Interm'Aide Emploi, administrateur COORACE et COORACE Haute-Normandie

➤ Un nouvel Accord groupe COORACE - AGEFOS-PME pour un accès facilité à la formation professionnelle

Fin 2015, suite à l'entrée en vigueur de la réforme de la formation professionnelle, COORACE a souhaité revoir l'Accord groupe COORACE - AGEFOS PME. Une belle occasion pour réaffirmer des valeurs et objectifs communs dans le cadre d'un partenariat de longue date !

Adhérer à l'Accord Groupe permet désormais :

- L'accès à la formation à toutes les entreprises, indépendamment de leur taille ou situation financière et de leur obligation de branche, grâce à la mise en oeuvre d'un principe de mutualisation. Celui-ci traduit la solidarité voulue entre les entreprises adhérentes à cet accord.
- Le maintien d'une dynamique de réseau pour le développement des compétences des professionnel-le-s et des bénévoles. Le fonds mutualisé permet aux adhérents de continuer à former leurs salarié-e-s permanent-e-s et leurs bénévoles en fonction de leurs besoins, malgré la réduction des fonds disponibles auprès des OPCA.
- Le cofinancement des actions de formation à destination des salarié-e-s en parcours avec le maintien du principe de l'appel à projets « Fonds Mutualisés Solidaires », auquel sont consacrés a minima 40% de l'enveloppe mutualisée.
- Bénéficier des travaux d'ingénierie menés conjointement par COORACE et AGEFOS PME. Des parcours de formation mieux adaptés aux publics sont proposés, tout en permettant aux personnes d'accéder à une certification professionnelle et de mobiliser les financements adéquats.



« Dans le cadre du nouvel Accord signé en novembre 2015, il est désormais possible à toute entreprise d'adhérer à l'Accord Groupe COORACE-AGEFOS PME, qu'elle soit adhérente ou non à la fédération COORACE, et rattachée ou non à une branche ! L'important : les projets solidaires qui nous lient ! »

Arnaud DALLE, administrateur et référent politique Formation

➤ Un partenariat engagé avec l'ANLCI contre l'illettrisme

Pour mieux répondre aux besoins des salarié-e-s accompagné-e-s par ses adhérents, COORACE a signé une convention de partenariat avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme). La Fédération se donne ainsi les moyens de lutter concrètement contre l'illettrisme et la fracture numérique, pour que chacun-e puisse accéder à un emploi de qualité.

2 priorités communes pour COORACE et l'ANLCI

- construire une pédagogie innovante et adaptée aux salarié-e-s des entreprises COORACE concerné-e-s par l'illettrisme
- faciliter l'accès et l'appropriation de l'utilisation du numérique pour ces mêmes personnes



Pierre LANGLADE, Président de COORACE, et Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCI, le 20 novembre 2015

➤ Deux nouvelles formations certifiantes pour reconnaître les compétences des salarié-e-s du réseau

Notre réseau compte près de 3 000 salarié-e-s permanent-e-s, dont un grand nombre d'accompagnateur-trice-s socioprofessionnel-le-s assurant la qualité des parcours proposés aux quelques 70 000 salarié-e-s en parcours accueilli-e-s dans nos entreprises. Pour ces accompagnateurs-trices, COORACE a souhaité faciliter l'accès à des titres professionnels en vue de reconnaître leurs compétences : les titres de CISP (Coordinateur-trice de l'Intervention Sociale et Professionnelle) et de CIP (Conseiller-ère en Insertion Professionnelle).

La fédération a ainsi construit avec l'AFPA un dispositif de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) collective permettant d'accéder au titre professionnel de CIP délivré par l'AFPA. La fédération a également mis en place avec AROBASE un dispositif de parcours certifiant individualisé permettant par capitalisation de stages COORACE Formation d'accéder au titre professionnel de CISP délivré par AROBASE.

Signés en novembre 2015, ces deux accords sont d'ores et déjà mis en place dans le réseau, avec un premier groupe suivant une VAE Collective démarrée en région Rhône-Alpes, et 14 dossiers reçus dans le cadre du dispositif de CISP.



➤ Des fonds formation pour les salarié-e-s en parcours : un choix politique !

La formation des salarié-e-s en parcours constitue l'un des axes prioritaires de la politique formation pour COORACE, tels que définis par son Conseil d'administration.

L'octroi des financements se fait sur le principe d'appels à projets "Fonds Mutualisés Solidaires" financés par des fonds mutualisés dans le cadre de l'Accord Groupe COORACE - AGEFOS PME.

En janvier 2015, un appel à projets a été lancé en janvier. 56 entreprises y ont répondu en présentant 51 projets de formation à destination de leurs salarié-e-s en parcours d'insertion. Conformément à l'enveloppe disponible et aux critères de l'appel à projets, 37 dossiers ont été retenus (38 entreprises) et 280 153 € de cofinancements ont été accordés, pour la formation de 1063 salarié-e-s en parcours. 3085 heures de formation ont été dispensées dans ce cadre.

➤ COORACE Formation, l'organisme de formation de COORACE : en 2015



L'offre de formation

- 62 formations inter-entreprises proposées, toutes déclinables en intra-entreprise et adaptables en stages «sur-mesure»
- 3 parcours certifiants
- 167 sessions organisées en inter et intra-entreprise
- 1339 personnes formées
- 2794 heures de formation dispensées

Les outils :

- Un catalogue annuel
- Une offre et inscription en ligne
- Un nouveau moteur de recherche dédié !
- Une nouvelle lettre d'information, l'Actu Formation, comptant déjà 3 000 abonné-e-s

Vos contacts

- Pour toutes vos questions : formation@coorace.org
- Pour les formations qualité, une interlocutrice dédiée : elise.loes@coorace.org



JURIDIQUE

➤ Temps fort : la complémentaire santé !

En application de la loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013, les employeurs doivent avoir mis en place un régime de complémentaire santé pour l'ensemble de leurs salarié-e-s au 1^{er} janvier 2016.

En 2015, le service juridique COORACE s'est mobilisé pour concevoir, avec le service en charge des partenariats, une offre « complémentaire santé » propre à satisfaire les quelques 100 000 salarié-e-s de son réseau d'entreprises. Au-delà, COORACE et un groupe d'adhérents volontaires de la région Pays-de-la-Loire, constitué en groupe de travail ad hoc, ont identifié précisément les besoins des salarié-e-s et des employeurs ainsi que les difficultés d'application de cette loi. S'en est suivi une quinzaine de réunions en régions pour informer et outiller l'ensemble des entreprises du réseau, complétées par la suite de conférences téléphoniques dans certaines régions.

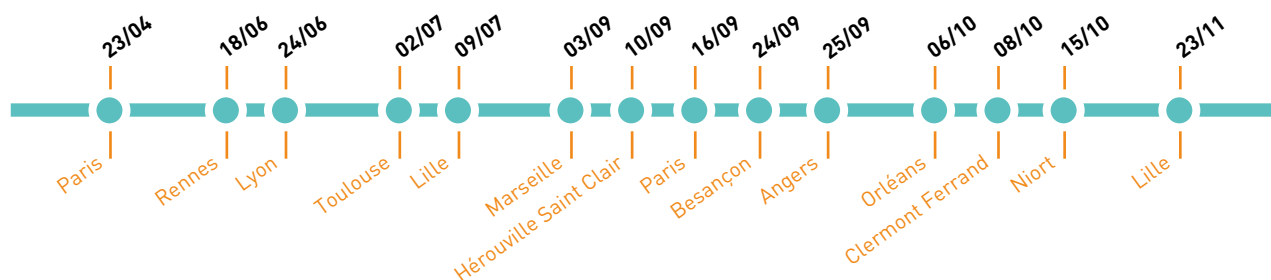


C'est la Mutuelle Chorum, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, que COORACE a retenu pour proposer à son réseau une offre de complémentaire santé sur-mesure, à un tarif mutualisé.

« Ce dossier présentait un double enjeu. Répondre aux besoins des salarié-e-s de nos entreprises et permettre à nos adhérents d'assurer leur fonction employeur dans le strict respect de la loi en tenant compte de la situation singulière des salarié-e-s en parcours. Pari réussi ! »

Françoise LEROY, administratrice

Les réunions en régions :



➤ L'appui juridique transversal

Par ailleurs, en 2015 le service juridique de COORACE a répondu à plus de 1600 questions juridiques sur toutes les thématiques intéressant la vie des entreprises du réseau, produit une centaine d'actualités juridiques et de fiches destinées à la boîte à outils juridique (en ligne) des adhérents. Enfin, COORACE a mis sa compétence juridique à disposition des adhérents dans le cadre de journées d'information ou de travail organisées par les COORACE régionaux sur des sujets liés principalement au droit du travail (contrats de travail, IRP etc...) .

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

➤ Un observatoire dédié

La mission Égalité Femmes-Hommes de COORACE a produit en 2015 un nouvel observatoire de l'égalité Femmes-Hommes. Objectif : analyser les pratiques au sein de son réseau, sensibiliser ses représentant-e-s, les accompagner pour faire évoluer les pratiques et émettre, à un niveau politique, des préconisations pour le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) et de l'économie sociale et solidaire.



➤ Une campagne sur les réseaux sociaux

À l'occasion de la sortie de son observatoire, COORACE a lancé une opération de communication sur les réseaux sociaux. Objectif : promouvoir la mixité professionnelle, en montrant que les femmes et les hommes peuvent exercer un métier dit « de l'autre sexe ».



« Faire une place à chacun-e dans notre société, c'est aussi travailler à une égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes. »

Sylvie SESMAT, Directrice de l'Esprit Tranquille,

une association de services à la personne située en Meurthe et Moselle (Alsace Champagne-Ardenne Lorraine)

ANIMATION DE LA VIE FÉDÉRALE ET DE LA VIE DU RÉSEAU : TEMPS STRATÉGIQUES !

➤ FÉDÉRATION 2016 : les avancées

Pilote politique : Jacqueline SAINT-YVES, Présidente du GES Côte de Nacre, administratrice COORACE et COORACE Basse-Normandie

Rappel : le 16 décembre 2014, en Assemblée Générale Extraordinaire, les adhérents COORACE votaient le premier volet d'un projet de rénovation de notre vie fédérale intitulé FEDERATION 2013. Ce vote s'est traduit par l'adoption de nouveaux statuts permettant notamment une meilleure articulation de la vie statutaire des COORACE régionaux avec celle du COORACE national. Le second volet de ce projet, intitulé FEDERATION 2016, vise à concevoir une offre d'accompagnement renforcée de nos adhérents, dans le cadre d'un modèle économique sécurisé pour notre fédération, à ses échelons national comme régionaux.

En 2015 : l'année a été marquée par un état des lieux détaillé des 17 COORACE régionaux piloté par le COORACE national et réalisé entre juin et septembre 2015. Cet état des lieux portait sur l'environnement régional des COORACE régionaux, le modèle de gouvernance, le modèle économique et l'offre de services aux adhérents de chaque délégation. Mené de manière coordonnée par une dizaine d'administrateurs-trices nationaux-les, il a mobilisé au sein des COORACE régionaux l'ensemble des délégué-e-s régionaux-les accompagné-e-s de leur Président-e.

Une restitution de cet important travail a été assurée par les Président-e-s de région lors d'un séminaire le 21 octobre 2016, suivie d'un travail de réflexion dans le cadre d'un autre séminaire, en novembre, destiné aux Président-e-s de région et administrateurs-trices COORACE.

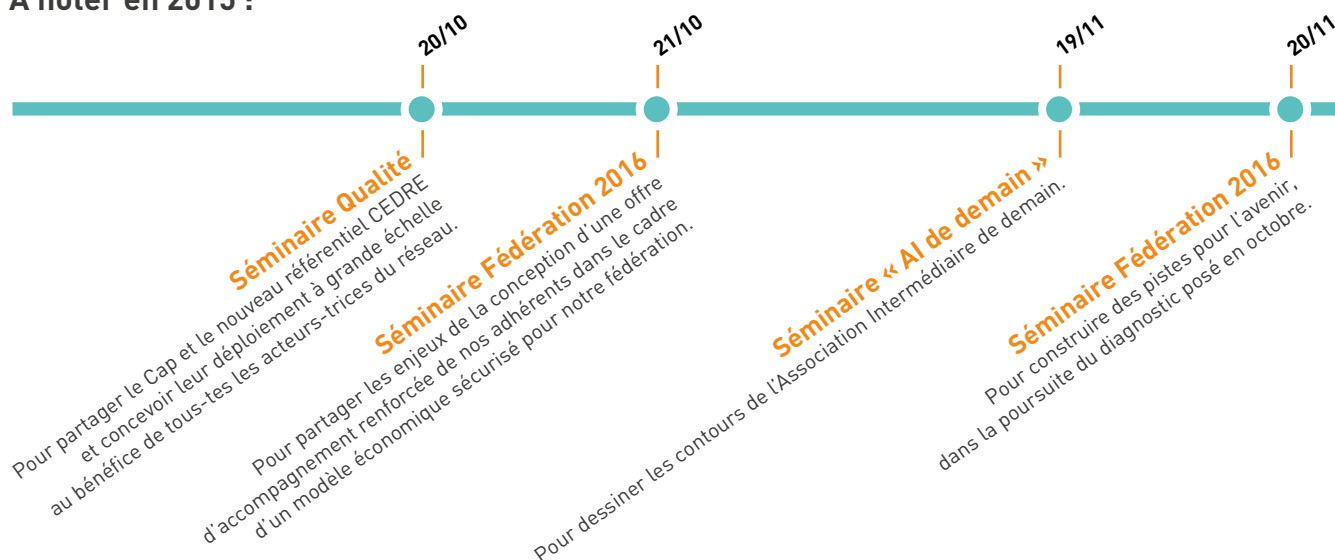
Les travaux se poursuivent sur cette base. L'objectif est de voter en Assemblée Générale, le 7 juin 2016, un scénario d'évolution de notre modèle économique et de notre offre d'accompagnement.

➤ La vie du réseau

Outre les 9 Bureaux et 5 Conseils d'administration (voir p.9), la vie du réseau a été alimentée des Comité Techniques Nationaux (CTN) réunissant durant deux journées de travail l'ensemble des salarié-e-s des COORACE national et régionaux. Au programme : des travaux communs sur l'ensemble des sujets portés par la fédération à son niveau national ou régional.



A noter en 2015 :



➤ Retrouvez toutes les solutions qui marchent dans les territoires !

NOUVEAU

Mai

Lancement de la plateforme

www.nosterritoiresontdelavenir.com

➤ Les temps forts

7 juin

Assemblée générale COORACE

8 juin

Journée de rassemblement sur l'AI de demain

22 et 23 novembre 2016

Congrès COORACE 2016 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris

➤ Diffusions clés

En 2016

Retrouvez **le journal du Cap**. Il retrace toutes les étapes du déploiement de cet outil phare COORACE !

➤ Merci de nous suivre !



425 likers



2168 followers



64 abonné-e-s

www.coorace.fr

110 000 visiteurs-euses

450 000 pages visitées

40 000 publications téléchargées

250 actualités mises en ligne

3000 abonné-e-s à nos lettres d'information

15 plateformes utilisées par des groupes de travail

Ils nous soutiennent :



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

